



HOPITAUX DU LEMAN

HOPITAUX DU LEMAN

Hôpital G. Pianta – 3, Avenue de la Dame
B.P. 526 – 74203 THONON
Tél : 04 50 83 28 38 - standard - 04.50.83.20.00

DEMANDE TRANSMISSION DE DOSSIER MEDICAL AU TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, Mademoiselle (1) :

Nom : _____

Nom de Jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___

Adresse : _____

CP : _____ - Ville : _____

N° de téléphone : ___/___/___/___/___

Les éléments du dossier médical de

Mon fils Ma fille

Nom : _____

Prénom : _____ Date naissance : ___/___/___

Correspondant au séjour suivant :

Date d'hospitalisation _____

Service d'hospitalisation _____

Médecin ayant pris en charge _____

L'intégralité de son dossier médical

☞ DESIREZ-VOUS ?

- 1. - Recevoir les photocopies du dossier médical à votre domicile.
- 2. - Venir chercher les photocopies du dossier médical dans le service.
- 3. - Consulter le dossier médical sur place (vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier du dispositif d'accompagnement médical organisé par l'établissement)
- 4. - Que les documents soient adressés au Docteur que je désigne comme intermédiaire
Nom et Prénom du médecin _____

Adresse complète _____



Conformément aux dispositions du décret du 30 avril 2002, les frais de reproduction et d'envoi sont à **la charge de demandeur**. L'envoi des documents s'effectue en recommandé avec accusé de réception selon le tarif en vigueur, auxquels s'ajoutent les coûts de reproduction.

Les tarifs sont → la photocopie : 0,20 € l'unité - la reproduction de clichés en radiologie : entre 3,10 et 4,50 € l'unité suivant le format, forfait scanner entre 8,05 et 60 €.

Si le mode de communication du dossier médical n'est pas indiqué, les photocopies du dossier médical vous seront adressées à votre domicile (les frais de reproduction et d'envoi restant à votre charge).

Fait à _____

Signature de l'ayant droit

Le _____

Avec la mention "Lu et approuvé"

(1) Pièces à joindre obligatoirement : photocopie de votre carte d'identité et de votre livret de famille justifiant que vous êtes titulaire de l'autorité parentale